

La prière de Adam-Isaac-Jean Matthey

Autor(en): **Matthey, Adam-Isaac-Jean**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hennezel, seigneur d'Essert »]. Son arrière-petit-fils [de Louis] Georges de Hennezel, seigneur de Roveray et coseigneur de St-Martin, 1684, laissa d'une demoiselle de Praroman (branche protestante à Lausanne), un fils, Joseph, tué à Willmergen en 1712, et une fille, Anne-Marguerite, qui épousa Albert Muller [né en 1687, du Grand Conseil de Berne en 1718, baillif de Nidau 1733-1740, mort le 2 novembre 1751]. Albert Muller, patricien de Berne (tableau généalogique, Bibliothèque Mulinen, à Berne) eut deux fils, Jean et Jérôme, tous les deux officiers au Piémont, morts célibataires. Le père d'Albert Muller était Jean Muller, seigneur de Marnans, né en 1657, du Grand Conseil 1680, baillif de Moudon 1694, du Petit Conseil 1717, banneret 1719, mort en 1725 (?) ».

Le second renseignement nous est fourni par M. Fréd.-Th. Dubois, l'aimable éditeur de notre délicieux *Calendrier héraldique*. M. Dubois nous informe que d'après les sceaux qu'il a retrouvés aux Archives de Turin l'armoirie non identifiée par nous (Cf. note, page 235 : n° 2) est celle des sires de St-Martin.

Rovray, ce 22 août 1910.

Octave CHAMBAZ.

LA PRIÈRE DE ADAM-ISAAC-JEAN MATTHEY (XVIII^{me} SIÈCLE)

Au nom du Père du Fils et du S^t Esprit, en vertu de la toute Puissance et Divine Majesté, c'est la Parole Divine que moi Adam Jean Isaac Matthey prononce & avec la quelle je me recommande dans la Puissance de Nôtre Seigneur qui me délivrera de tous mauvais accidens, moi Adam Jean Isaac Matthey, je me recommande au vrai Dieu & à nôtre Seigneur Jésus Christ, qui avec Sa Puissance Divine me délivrera de tout maux. La Sainte Croix de Nôtre Seigneur Jésus. Christ soit avec moi à coté de moi Adam

Jean Isaac Matthey devant moi dernière moi dessus moi au dessous de moi et reste éternellement avec moi; la toute Puissance de Dieu me conserve éternellement de tous mes ennemis visibles & invisibles; la Bienheureuse Vierge Marie avec son enfant Jésus soit ma Paix & ma defence contre tous mes ennemis à cette heure éternellement. Moy Adam Jean Isaac Matthey je conjure et banis tous mes ennemis, toutes les armes qui ont été faites de toutes antiquités & depuis le tems de Moïse & d'Abram elles deviendront sy molles sur moi Adam Jean Isaac Matthey comme le lait de la Bienheureuse Vierge Marie, ou sy tandre que ses larmes regardant son Fils unique nôtre Seigneur élevé à la Sainte Croix sans pouvoir lui sécourir, ô quelle douleur santoit cette Sainte Mère autant doivent resantir tous mes ennemis qui cherchent à me nuire ou à offancer mon corps. La Bénédiction de Dieu soit avec moi, mon Jésus Saint et juste Sauveur je vous prie Par vôtre Passion, par vôtre clémence par vôtre obéissance par votre sang précieux lequel vous avez repandu pour moi pauvre pécheur et pour tous le Genre humain, ainsi que la gloire soit au Père au Fils au Saint Esprit, moi Adam Jean Isaac Matthey je conjure au Nom de nôtre Seigneur et vrai Dieu que tous mes ennemis & tous ceux qui me veulent faire du mal deviennent faibles & sans la moindre force & qui ne peuvent point avancer vers moi pour me faire aucun tort, Sainte Trinité soyez avec moy en tout lieu jusques en Eternité, Dieu le Père sera devant moi ma défense contre tous mes ennemis par mer ou par terre dans les bois ou en campagne dans quelle lieu que je puisse avoir un semblable rencontre, tout au Nom du Père du Fils & du Saint Esprit amen. La Parole étoit au commencement, la Parole étoit avec Dieu, la Parole étoit Dieu elle étoit au commencement avec Dieu, toutes choses ont été faites par elles et rien de ce qui à été fait n'a été fait sans elle, c'est en elle qu'étoit la vie, la vie étoit la lumière des hommes, or la lumière luit dans les ténèbres & les ténèbres ne l'ont point reçue. Il y eut un homme appelé Jean qui fut envoyé de Dieu, il est venu pour servir de témoin pour rendre témoignage de la lumière, afin que tout crussent par lui, il n'étoit point la lumière lui même, il étoit venu pour rendre témoignage à la lumière. C'étoit la véritable lumière qui éclairent tous les hommes qui viennent dans le monde, elle étoit dans le monde, & le Monde a été fait par elle, mais le Monde ne l'a pas connue. Elle est venue chez elle & les Siens ne l'ont point acceptée, Mais elle à donné le droit d'être fait enfans de Dieu, à tous ceux qui l'ont acceptée, & à Ceux qui Croient en son nom, qui ne sont point né du sang ny de la volonté de la Chair, ny

de la volonté de l'homme mais de Dieu. La Parole a été faite en chair elle a habité parmi nous pleine de grace & de vérité, & nous avons vu la gloire du Fils unique du Père. C'est de lui que Jean rendoit témoignage quand il disoit hautement: C'est icy celui dont je disois celui qui vient apres moi m'a été préféré parce qu'il étoit plus Excellent que moi nous avons tous reçu de sa plénitude de grace sur grace, car la Loi a été donnée par Moïse, mais la grace & la vérité est venue par Jésus Christ. Personne n'a jamais vu Dieu, mais le fils unique qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connoître. C'est icy le témoignage que rendit Saint-Jean, est ce témoignage est véritable Amen. Moy Adam Jean Isaac Matthey avec celui je me recommande dans la Toute Puissance de notre Seigneur Jésus Christ, aujourd'hui et tous les jours je me recommande à la Sainte Trinité & aux cinq Plaies de Jésus Christ que moi Adam Jean Isaac Matthey soit délivré de toutes mauvaises aventures. Je me recommande à la gloire & toute Puissance de Dieu le Père le Fils & le Saint Esprit. Ces trois Divines Personnes seront ma Consolation & ma défense Contre tous mes ennemis, la Croix de Jésus Christ me bénira avec son précieux sang qu'il a répandu à la Sainte Croix pour nos péchés, aussi que je sois béni avec la même bénédiction que Jésus prononcera sur ses Elus au Jugement universel ; actuellement moi Adam Jean Isaac Matthey Jésus me bénira comme il a béni le pain & le vin à ses disciples, aussi il me donnera grace par la passion & la mort, Seigneur Jésus Christ ayez pitié de moy pauvre pécheur et délivrez moi de tout danger que personne ne peut offenser mon corps ou mon ame; moi Adam Jean Isaac Matthey je me recommande aux sept Divines paroles que notre Seigneur Jésus Christ a prononcées à la Sainte Croix : La première mon Père pardonnez leur car il ne savent ce qu'il font, la seconde, je vous dis que vous serez avec moi en Paradis, la troisième, femme voilà votre fils, puis dit au Disciple Saint Jean voilà votre mère; la quatrième j'ai soif; la cinquième mon Dieu mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné; la sixième tout est accompli; la septième mon Père je remets mon Esprit entre tes mains. Moy Adam Jean Isaac Matthey, je me recommande toujours au très Puissant Dieu Notre Seigneur Jésus Christ. Moy Adam Jean Isaac Matthey Je conjure au Nom du très Puissant aujourd'hui & toujours tout acier & fer, toute épée ou sabre plonétin dragée cuivre & verre, argent ou or, Metaille Baton ou Hallebarde, tous les instrumens qui ont été forgés depuis le commencement du monde jusques aujourd'hui, doivent se rendre sy molles sur mon corps que la Sainte Sueur de Jésus Christ au Mont des

Oliviers. Je Conjure toutes les armes Excepté le miennes, je les Conjure au Nom de Celui qui a Créé le Ciel & la terre afin quelle ne puisse nuire à mon Corps à mon honneur ou à mon bien je les Conjure par le sang & leau que nôtre Seigneur Jésus Christ à répandu pendant sa passion à la Sainte Croix, ayant les bras étendu ataché avec des Cloux, & le Coté percé d'un coup de lance, je Conjure tous mes ennemis, par la Sueur & le Sang que Jésus Christ a sué au Mont des Oliviers, & aussi par les paroles qui disoit, Mon Père sy tu voulois éloigner de moy Ce Calice, Neanmoins que ma volonté ne se fasse point mais la vôtre. Je vous prie donc le Seigneur tout Puissant de vouloir Exaucé ma prière, au Nom du Père du Fils et du Saint Esprit ainsy soit-il, Amen.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* La magistrale **Histoire suisse** de M. le prof. Johannes DIERAUER a trouvé un traducteur distingué dans la personne de M. Auguste REYMOND, bibliothécaire cantonal¹. Le troisième volume contenant l'Histoire de la Suisse durant l'époque de la Réformation a paru cette année. Nous croyons pouvoir annoncer à nos lecteurs l'apparition prochaine du premier volume, qui ne le cède en rien au troisième comme méthode historique, comme sûreté d'information, comme documentation solide et aussi, chose importante pour les lecteurs de langue française, par l'excellence de la traduction.

* Le XVIII^e rapport annuel² du **Musée national suisse** à Zurich donne de nombreux détails sur l'activité de cet établissement et de la commission fédérale, plus une biographie de H. Pestalozzi, président de cette commission, décédé. Plusieurs illustrations de valeur accompagnent ce compte rendu.

* **L'association du Vieux-Bex** a confié à M. Alfred Millioud, sous-archiviste cantonal, le soin de recueillir une série de documents relatifs à l'histoire de cette localité. M. Millioud s'est acquitté de sa tâche avec la compétence et la conscience la plus scrupuleuse. Son volume³ est une précieuse page d'histoire locale. L'association du Vieux-Bex a été bien inspirée en la dédiant à M. Marc Ruchet, conseiller fédéral.

¹ Lausanne, Payot et Cie, éditeurs.

² Zurich, Imprimerie Juchlin-Beck.

³ Bex, Imprimerie Oppliger.